

bon de Appel

JOURS DE PUBLICATION: Mardis et Vendredis.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

BUREAUX ET IMPRIMERIE, RUE DES CASCADES

PRIX DE L'ABONNEMENT. Deux Piastres par An, PAYABLES D'AVANCE.

Politique, Agricole, Littéraire et d'Annonce.

PRIX DES ANNONCES Six lignes, et moins, 1ère insertion, 0 50

HONORÉ MERCIER, Rédacteur.

Editeurs-Propriétaires, LUSSTER & FRERES.

Vol. 11. St. Hyacinthe, (Bas-Canada,) Jeudi, 25 Juin, 1863. No. 30

ADRESSES D'AFFAIRES.

PAPINEAU & MORISON. AVOCATS. RUE LAFRAMBOISE.

SICOTTE & CHAGNON. AVOCATS. Rue St. Hyacinthe, à côté du Bureau de Poste.

BOURGEOIS ET BACHAND, AVOCATS. RUE GIROUARD, ST. HYACINTHE.

JOSEPH ROY, AVOCAT. Tien son Bureau, Cour des Cascades, Maison de M. Chénou.

JOSEPH LEBLANC, AVOCAT. Coin des Rues Girouard et St. Denis.

ROBERTSONS & RACICOT, AVOCATS. Sweetsburgh, District de Bedford.

T. DESNOYERS, AVOCAT. RÉSIDENCE 1-DRUMMUNVILLE.

D. G. MORISON, Notaire. A transporté son BUREAU, dans la Maison de Mr. A. S. Archambault.

Changement de Domicile. Dr. F. X. COTE, (Ancien élève du Dr. Magloire Turcot.)

Dr. C. BUCKLEY. Le Dr. BUCKLEY a transporté sa Pharmacie dans le Magasin ci-devant occupé par M. L. Bonard.

Dr. MATHIEU, DENTISTE. A OUVERT SON BUREAU Le premier MAI BUREAU

Notre-Dame et St. Vincent, Au-dessus du Magasin de M. Beaudry.

DR. R. GARIÉPY. ÉLÈVE GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC.

THEODOLE DRAGON. HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE, POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

J. L. SANGUINET, HUISSIER. Coin des Rues St. Antoine et St. Hyacinthe.

JULIEN BENOIT, HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE. Pour le District de St. Hyacinthe.

Bulletin Commercial.

PRIX DU MARCHÉ. De la Ville de St. Hyacinthe.

Table with columns for commodity names (Flour, Wheat, etc.) and prices. Includes sub-sections for 'Samedi, 20 Juin, 1863' and 'O. TOMLETTE, Clerc du Marché'.

PRIX DU MARCHÉ Du Village d'Acton Vale.

Table with columns for commodity names and prices. Includes sub-sections for 'Samedi, 20 Juin, 1863' and 'JULIEN BENOIT, Clerc du Marché'.

Fontaine et Boucher.

AGENCE D'ANNONCES DOMESTIQUES ET ÉTRANGÈRES. No. 78 RUE NASSAU, NEW-YORK.

ANSELME FONTAINE. NOUVEAU MAGASIN DE BOTTES ET SOULIERS.

GRAND ASSORTIMENT DE TAPISSERIES A BON MARCHÉ.

GRANDE COLLECTION DE LIVRES. EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. B. ROLLAND ET FILS.

JOURNAL POUR TOUS, Du 1er au 11e Vol. inclusivement, Collection Complète à \$1.50 le Volume.

RESTAURANT! M. N. CHAPUT vient d'ouvrir un Restaurant pour la belle saison.

TABLE DE RAFFRAICHISSEMENTS Ouverte à toutes les heures du jour et bien fournie de Strops, Soda Water, Root Beer, etc.

FEUILLETON

LE CHEVALIER RAOUL SFORZI.

DEUXIÈME PARTIE. CHAPITRE XI. L'Astrologue et le Fou.

Suite.

A cette assurance de maître Bernad Abatia, Sibillot laissa éclater, tout en la comprimant de peur de troubler le repos de sa femme, la joie qu'il éprouvait. Bientôt il s'avança vers Raoul, prit ses mains, et avant que le jeune homme, qui ne soupçonnait pas son intention, pût s'y opposer, il le embrassa avec l'expression d'une reconnaissance passionnée, tout en lui disant: —Messire, c'est à présent entre nous deux à la vie, à la mort. Jamais je ne saurai m'acquitter de son service, vous m'avez rendu. Si, par un bonheur inespéré, le hasard me mettait un jour en position de vous être utile, n'oubliez pas, je vous en conjure, que vous avez en moi un esclave dévoué.

Le poivre Sibillot accablé par les émotions paillardes qu'il avait subies, fut alors s'asseoir par terre, aux pieds du lit de sa femme, et appuyant sa tête contre la couche, il s'endormit presque aussitôt.

—Maître Abatia, dit Raoul en se tournant vers le médecin-astrologue, j'ai des excuses à vous adresser sur les soupçons que je vous ai manifestés ce soir. Je vous ai rencontré dans une circonstance si exceptionnelle, Paris est chaque nuit témoin de si horribles et si incroyables mystères, que ma méfiance s'explique aisément. A présent que je vous ai présenté mes excuses, il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous.

—Restez, au contraire, chevalier Sforzi, répondit le médecin-astrologue. A mon tour je vous dois des explications, et j'ai une grâce à vous demander.

—Parlez, monsieur, je vous écoute.

L'astrologue Abatia regarda alors fixement Raoul, puis après un assez long silence: —Messire Sforzi, reprit-il, vos yeux décelent une franchise et une loyauté que je ne saurais mettre en doute. Je n'ai pas besoin de recourir à mon art divin, de consulter les astres, d'entreprendre de longs et vains calculs pour être assuré que ma confiance en vous est bien placée; au reste, en dehors de l'estime que vous m'inspirez, mon intérêt me commande impérieusement cette confiance.

Chevalier Sforzi, voulez-vous m'engager votre parole que vous trahirez jamais le secret que je vais vous confier; que jamais, sous aucun prétexte, vous ne répéterez à personne cet entretien.

—Je vous donne ma parole, en tant que vos révélations ne porteront pas sur une mauvaise action non encore accomplie, sur un crime à commettre.

—Oh, quant à cela, rassurez-vous, chevalier Sforzi: vous ignorez encore ce que Sibillot, Sibillot est le fou de Henri III. Je devine, à votre air étouffé, combien est grande votre surprise.

—Le fait est, maître Bernad Abatia, que je ne m'attendais pas à cette confession. Pour la France entière, qui dit le fou du roi, dit messire Chicot.

—Oui, Chicot est aussi populaire et renommé que Sibillot est obscur, inconnu. Pourtant ce dernier jouit d'un véritable crédit auprès de Sa Majesté. Sibillot, que vous avez vu dans une circonstance tout exceptionnelle, ainsi que vous me le fâchez observer tout à l'heure, est un bien singulier personnage; vous ne vous doutez pas de son originalité. Sibillot, ce qui ne vous paraîtra guère compatible avec l'exercice de son emploi, ne parle presque point. Il amuse Sa Majesté avec ses grimaces. Le fait est que jamais masque humain n'a présenté une mobilité d'expression semblable.

Il s'exprime aussi clairement avec les muscles de son visage que ne pourrait le faire un orateur avec la langue. Le roi passe souvent des heures entières à essayer d'arracher un mot à son fou. C'est un grand sujet de joie et de triomphe pour Sa Majesté quand elle parvient à le faire parler.

—Le roi est persuadé, peut-être a-t-il raison, que l'instinct de Sibillot pour reconnaître les bons et les mauvais serviteurs est infallible. Aussi, quand un nouveau venu de quelque importance apparaît à la cour, Sa Majesté ne manque-t-elle jamais de dire à son fou: "Compagnon Sibillot, ferez-vous ce gentilhomme. Dois-je me fier à lui ou le tenir en suspicion?" Quand Sibillot aperçoit messieurs de Guise, il tombe en piteux. Je passe à présent à ce qui me concerne. Personne à la cour ne soupçonne ma liaison avec Sibillot; c'est grâce aux bons offices qu'il me rend après de Sa Majesté que je dois la faveur et la confiance dont elle m'honore. Je ne vous cacherais pas que pour arriver à disposer ainsi de la volonté du bon Sibillot j'ai dû user de ruse. A force de démarches je suis parvenu à connaître son mariage secret. Dès ce moment Sibillot m'a appartenu corps et âme. Je ne vous parlerai point de la jalousie de Sibillot, vous savez à quoi vous en tenir sur ce sujet. Cette jalousie est telle que Sibillot, plutôt que d'avouer son mariage et d'obtenir ainsi

des secours de Sa Majesté, préfère laisser sa Catherine dans la misère. Il est persuadé que du jour où sa femme serait connue, tous les plus grands seigneurs de la cour brigueraient à l'envie ses bonnes grâces. C'est moi qui sers d'intermédiaire entre Catherine et Sibillot. Voilà chevalier tout ce que j'avais à vous apprendre. A présent que vous m'avez donné votre parole de me garder le secret, je suis fort rassuré et n'ai plus à craindre que vous ne dévoiliez ma liaison avec Sibillot, c'est-à-dire la source de mon crédit auprès du roi.

La confiance du médecin-astrologue, maître Bernad Abatia, causa une extrême surprise à Sforzi, et l'empêcha de dormir pendant le reste de la nuit. Au point du jour, lorsque le fou ouvrit les yeux, Sforzi fut droit à lui, et d'une voix solennelle: —Messire Sibillot, lui dit-il, vous m'avez promis hier, si jamais le hasard vous mettait en position de m'être utile, que vous seriez mon esclave dévoué. Je viens vous sommer de tenir votre engagement. Il faut que vous parliez aujourd'hui même de moi au roi et ne vous décidiez Sa Majesté à me recevoir dans son particulier.

—J'essaierai, dit Sibillot. Et vous, messire Sforzi, me promettez-vous que vous ne ferez jamais aucune démarche pour vous rapprocher de ma belle et douce Catherine?

—Foi de gentilhomme, je vous le jure.

—Merci, mon bon messire Sforzi, dit Sibillot, vous serez reçu par mon ami Henri.

CHAPITRE X. Les Principes de Mauveret.

Il faisait grand jour lorsque Sforzi entra à l'hôtel de la Corne-de-Cerf.

Le capitaine de Mauveret, déjà levé, attendait assis devant un copieux déjeuner le retour de son compagnon.

—Par la déesse de la jeunesse, l'aimable Hortia, vingt ans, c'est une belle chose que d'avoir vingt ans. Témoin ce gentil Raoul dont les femmes se disputent le cœur, s'arrachent les sourires. Pourtant, en y réfléchissant froidement, la solide amitié d'un homme de mon âge est cent fois préférable à l'affection impétueuse et passagère d'un amoureux. Oui, mais les femmes ne réfléchissent pas. elles se laissent aller à leurs sensations. Or, un frais visage, une taille souple et élancée, une fine et svelte chevelure, signifiant à leurs yeux, noblesse, valeur, discrétion et constance. Allons, ne vais-je pas à présent, au lieu de me rejouer des succès de Raoul, en être jaloux. Au total, le rôle que je joue en ce moment n'est pas si désagréable. A mon compagnon les emportements, la jalousie, les scènes d'attendrissement, les bromeries, les raccommodements; en un mot toutes les puéries et énervantes coquetteries qui troublent si sottement l'existence et forment le fond de l'amour; à moi le calme et l'esprit, la santé du corps, les diers succulents, les soupers joveux, les écus d'or. Une seule pensée, et cette pensée prouve combien l'homme est faible à toute épreuve, trouvant repos et joie en l'ombre sur son bonheur. Depuis que j'ai revu Lehardy, l'image de Diane me poursuit sans cesse. J'aperçois cette pauvre damoiselle, la j'enferme abattue et affligée, les yeux noyés de larmes, en proie à un morne désespoir. Aussi pourquois s'est-elle laissée dépouiller de son manoir de l'auvergne, voler sa fortune. Ami de Mauveret, voici que tu deviens injuste. Il faut au moins quand on a obéi à des principes, avoir le courage de ses actions. Je reconnais que Mlle d'Erangles est innocente de sa ruine; elle pouvait défendre sa maison-fort de l'auvergne contre le marquis de Tremblais. Il est incontestable pour moi que si cette charmante enfant possédait toutes les richesses de la chrétienté elle n'hésiterait pas à les partager avec Raoul. Ici, mais elle ne les possède plus rien. Ici, la pitié doit céder le pas aux principes, l'attendrissement doit s'effacer devant la raison; j'aime Raoul, moi, j'entends que nous soyons heureux. Or, quel bonheur espérer ici-bas sans l'opulence? Il n'en est pas. Toute réflexion faite, je ne parlerai pas au chevalier de ma rencontre avec Lehardy.

De Mauveret venait à peine de prendre cette belle résolution, lorsque Sforzi apparut devant lui. Il accueillit l'arrivée du jeune homme avec un gracieux sourire.

—Enfin, cher compagnon, lui dit-il, vous voilà donc de retour. Je commençais à être inquiet de votre absence prolongée. Tudu, tu vois ce qui s'appelle entrer brillamment en campagne. Eh bien, la résistance a-t-elle été sérieuse, le siège meurtrier, la capitulation honorable?

—Je ne vous comprends pas, capitaine, répondit froidement Raoul.

—Bon, s'écria de Mauveret en accompagnant sa réponse d'un formidable éclat de rire; voilà que vous vous apprêtez à me débiter une seconde narration de l'histoire de messire Joseph l'Égyptien. Je vous ferai observer, cher compagnon, que votre manteau couvre encore vos épaules. Dressez-vous, chevalier, laissez de côté une croyance inutile pour vous, injurieuse pour moi. Douteriez-vous de ma discrétion, de mon amitié? non, n'est-ce pas? Alors, à quoi bon tant de mystère?

—Capitaine, dit Raoul, je vous jure que vous vous méprenez étrangement sur l'issue de mon rendez-vous. J'ai passé la nuit à deviser philosophie et politique.

—Vous avez causé de politique, s'écria le capitaine avec un air de désappointement

comique. Par les cornes du diable, la mystérieuse inconnue était-elle donc d'une laideur achevée?... approchait-elle de la soixantaine? —Nullement, capitaine. Marie, c'est son nom, est au contraire, la femme la plus séduisante qu'il soit possible de rêver. Son esprit extraordinaire, merveilleux, étincelant, donne le vertige. Son regard enivre, ses moindres mouvements ont une grâce, une distinction inimitables! Quand elle parle, on croirait entendre une harmonie céleste; quand le sourire entrouvre ses lèvres roses et merveilleuses, on est prêt à tomber à ses pieds. —Et vous avez passé la nuit à causer politique? répéta de Mauveret. Par tous les dieux de l'Olympe, je me demande si je ne suis pas en ce moment le jouet d'un songe... Trouver la perfection féminine sur son chemin, et traiter cette perfection en avocat, en procureur... l'abreuveur de discours. Non, cela n'est pas. Vous voulez, Sforzi, éprouver ma sagacité. Le piège est trop grossier.

—Sur ma parole de gentilhomme, capitaine de Mauveret, dit Raoul, je n'avance rien qui ne soit d'une scrupuleuse vérité. Marie a employé les moyens que nous sommes restés ensemble à essayer de me détacher du parti du roi. Et l'avouerai-je, elle a trouvé des paroles si magiques, si éloquentes, si à mon imagination un horizon si éclatant, que je n'ose pas consulter l'état de mon cœur, descendre dans le fond de ma pensée.

A cet aveu de Raoul, de Mauveret fronça les sourcils et resta près d'une minute sans répondre.

—Compagnon, dit-il enfin, ce que vous achetez de l'appréhender change du tout au tout la face de la question. C'est une nouvelle affaire à examiner, à étudier. La politique, que j'appellerai de sentiment, c'est-à-dire la politique exercée par les femmes, peut offrir, il est vrai, de sérieux avantages, mais elle est couronnée de graves inconvénients. On court le risque d'être payé de ses peines en sourires, tendres aveux, faveurs de toute sorte. C'est là, vous en conviendrez, une triste monnaie. Jouer sa tête, témoin MM. de la Môle et Cocconas, décapités par la main du bourreau, pour arriver à quoi? à être à moitié aimé, par ordre, d'une coquette de cour, c'est dit le dernier ridicule. C'est la reine Catherine qui a mis cette politique de sentiment à la mode; or, il faut toujours se méfier des inventions de la Florentine. A présent, il s'agit de savoir quel est la véritable position de la mystérieuse inconnue de Marie, comme vous l'appellez. Selon moi, elle doit compter parmi les plus grandes dames du royaume.

—Arrêtez, capitaine, interrompit vivement Raoul, j'ai engagé ma parole que je ne tenterai jamais de soulever le voile derrière lequel Marie cache son nom.

—Oui, mais moi, je ne suis pas lié par la même promesse, cher Raoul, j'ai toute liberté d'agir.

—C'est vrai, capitaine, répondit Sforzi, seulement comme je ne veux point éluder par un siigne subterfuge la promesse que j'ai volontairement faite, je vous demande la permission de ne pas répondre à des questions qui seraient de nature à vous mettre sur la voie de la vérité.

—A votre aise, compagnon, dit de Mauveret, qui ajouta à part lui: A présent que l'existence de la petite maison du Marché-aux-Chevaux m'est connue, ce serait bien le diable si je n'arrivais pas à savoir qui demeure dans cette petite maison.

Tandis que Raoul et de Mauveret causaient ensemble, une scène dans laquelle il était intervenu question du chevalier se passait dans le jardin d'un hôtel de la rue du Paon, au faubourg St-Germain. Diane d'Erangles, en proie à un violent désespoir et le visage inondé de larmes, était assise sur un banc. Devant elle se tenait debout, son chapeau à la main, le fidèle Lehardy; le serviteur, effrayé de l'état de sa maîtresse, essayait en vain de rappeler un peu de calme dans les idées de la pauvre enfant.

—Mon Dieu, que j'ai donc eu tort, ma bonne damoiselle Diane, lui disait-il, de vous apprendre l'indolence du chevalier. Et quand je me sers du mot d'infidélité, je me trompe peut-être. J'avoue qu'au premier abord la conduite de M. Sforzi paraît coupable. Mais qui sait, peut-être bien, si au lieu d'accourir, comme un niais, vous faire part de sa belle découverte, j'avais interrogé monsieur le chevalier, aurait-il répondu à mes soupçons par une explication triomphante? Ce n'est pas le tout d'accuser quelqu'un, on doit avant de condamner son prochain, écouter sa défense. Tenez, ma bonne et honorée maîtresse, dusse-je, pour la première fois de ma vie, désobéir à vos ordres, je vais de ce pas, avertir le chevalier de votre heureuse arrivée à Paris.

—Non pas, Lehardy, s'écria Diane avec vivacité. Garde-toi bien d'une pareille démarche, qui me couvrirait d'opprobre, me rendrait la plus misérable des femmes. Rassure-toi, mon ami, vois, je ne suis plus, me voici calme, résignée.

—A cette résignation, ma bonne maîtresse, répondit tristement Lehardy, je préférerais des larmes. Vos efforts pour paraître insensible à la douleur n'aboutissent qu'à augmenter vos souffrances.

—Silence, Lehardy, s'écria Diane d'un ton impérieux et tout à fait contraire à ses habitudes, la fille de M. le comte d'Erangles est-elle donc descendue à ce degré de hon-

teuse faiblesse, que le meilleur de ses serviteurs croie pouvoir lui manquer de respect et d'obéissance. Je te défends, Lehardy, sous peine de perdre ma confiance, de te rendre auprès de M. Sforzi. A moi seule appartient la faute en tout ceci. Pourquoi ai-je pris au sérieux les propos qu'un gaillardier d'homme bien élevé le forçait à m'adresser. Je me suis aveuglée à plaisir. J'ai été folle, orgueilleuse, crédule à l'excès. Il est de toute justice que je porte la peine de ma folie, de mon orgueil, de ma crédulité.

—Hélas, ma bonne et honorée maîtresse, répondit Lehardy en soupirant, c'est en vain que vous essayez de donner le change à votre cœur. Vous n'ignorez pas que M. Sforzi vous aime, et permettez-moi d'ajouter, vous aime encore de toutes les forces de son âme.

—Ta croix, Lehardy? s'écria Diane avec un élan passionné.

A peine la jeune fille achevait-elle de prononcer ces paroles qu'une vive rougeur colora son visage. Ce fut d'une voix ferme, assurée, et en fixant sur son serviteur un regard sévère, qu'elle reprit: —Lehardy, dit-elle, je dois au sincère attachement que tu me portes, à ton dévouement à ma personne, aux signaux services que tu m'as rendus, une considération et des égards au dessus de ta position. Je veux bien te traiter en ami. Oui, Lehardy, la fus destinée. En vain mon orgueil révolté, ma délicatesse froissée, mes sentiments intimes indignement méconnus, me conseillent l'oubli, me commandent une dédaigneuse indifférence. J'aime toujours M. Sforzi. On dirait même que depuis son infame trahison, mon attachement pour lui a doublé de force. Mon trébuchet réveille mon cœur doux, encore le souvenir de mes heureux songes. Tu vois, Lehardy, que je ne te cache rien de l'état de mon âme, que je te suis franche avec toi. Tu peux donc ajouter une fois encore à ta résolution inébranlable de ne jamais pardonner à M. Sforzi. Je ne me dissimule pas que pour sortir victorieuse de cette lutte il me faudra beaucoup souffrir, déployer une grande fermeté, soutenir de rudes combats. Grâce à Dieu, mon vénéral et vaillant père, M. le comte d'Erangles, m'a transmis avec son sang son indomptable courage, sa noble fierté. Ce que je veux, je le veux bien. Peut-être succomberai-je à la tâche que je m'impose, mais à coup sûr je ne fabrique pas. Si la douleur, plus forte que mon courage, me terrasse et m'ôte, je saurai mourir le sourire sur les lèvres, sans me plaindre, sans me trahir. A présent, mon bon Lehardy, j'attends de ta part, en retour de la confiance que je viens de te montrer, une obéissance absolue à mes volontés. Je veux que jamais le nom du chevalier ne sorte de ta bouche, que jamais tu ne fasses aucune allusion au passé, que jamais surtout, retiens bien ceci, tu ne tentes la moindre démarche auprès de M. Sforzi. Cet entretien, mon bon Lehardy, m'a brisé; j'ai besoin de repos. Au revoir, mon ami, n'oublie point qu'enfreindre mes ordres ce serait perdre mon amitié.

Lehardy, non moins ému que la jeune fille, s'inclina profondément devant elle et s'éloigna sans prononcer une parole. Toutefois, dès qu'il fut seul, dès que la vue des souffrances de sa bien aimée maîtresse ne pesa plus sur son jugement, Lehardy se mit à réfléchir.

—Notre damoiselle a, certes, raison, se dit-il, d'être révoltée de la conduite de M. Sforzi, mais ne pousse-t-elle pas un peu trop loin ses ressentiments? D'abord rien ne prouve que la faute du chevalier soit grave, aussi impardonnable que la trahison Mlle Diane. Peut-être bien a-t-elle une excuse, une explication à donner. Si j'allais le voir? Commette une telle désobéissance... Oh non! Je ne le fais pas. Je n'ose. Cependant quel mal y aurait-il à cela? Et puis, en supposant que M. Sforzi ne soit pas coupable, ce qui a la rigueur est encore chose possible, quels ne seraient pas mes remords? N'aurais-je pas par une folle, imprudente et condamnable précipitation détruit à tout jamais le bonheur de ma maîtresse? Puisque le mal vient de ma maîtresse, c'est de mon devoir d'essayer de le réparer. Oui, oui, je suis décidé. Que Mlle Diane me traite avec la dernière rigueur, j'en aurai mérité. Je me réjouirai de voir le chevalier.

Lehardy, craignant manquer de résolution se hâta de mettre son projet à exécution. Ce fut d'un seul trait, presque en courant qu'il se rendit de la rue du Paon au boulevard de la Porte-St-Antoine. Lorsqu'il atteignit l'hôtel de la Corne-de-Cerf sa fatigue et son émotion étaient si grandes, qu'il n'eut pas même la force de franchir le seuil de la porte, et se laissa tomber sur un banc de pierre encastré à la muraille de l'auberge. Lehardy après s'être reposé un instant, allait se lever, lorsque la vue de Mauveret qui sortait de l'hôtel de la rue de la Résolution, le fit changer de résolution.

Il pensa qu'il obtiendrait sans peine de l'aventurier complètement désintéressé dans la question, des éclaircissements et des explications catégoriques sur la conduite de Raoul. Il appela donc le capitaine.

—Par Bacchus, s'écria joyeusement de Mauveret, je suis ravi, maître Lehardy, de votre rencontre. Je vous ai toujours tenu en si haute estime. Et mademoiselle Diane d'Erangles, votre noble et charmante maîtresse, est-elle à Paris?

—Mademoiselle d'Eranges, capitaine, répo...

—Et la trahison de M. le chevalier Sforzi...

—Bah, se dit-il, c'est une sottise conseil...

—Alors, affectant un air allégué et baissant...

—Hélas, mon bon Lehardy, répondit-il...

(La suite au prochain numéro)

Table listing names and locations: Pert, Macfarlane, M. Peel, J. H. Cameron, O. Peierboro, Gouger, O. Prescott, Higginson, O. Prince-Edward, Ross, M. Renfrew, McIntyre, I. Russell, Bell, M. Simcoe Nord, McConkey, M. Simcoe, Sud, Ferguson, O. Stormont, Ault, M. Toronto Est, Smith, M. Toronto Ouest, MacDonald, M. Victoria, Dunsford, I. Waterloo Nord, Foley, M. Waterloo Sud, Cowan, M. Wellington Nord, Parker, M. Wellington Sud, D. Sturton, M. Wentworth Nord, Notman, M. York Nord, Ryall, M. York Est, Wells, M. York Ouest, Wright, M. Howland, M.

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont arriérés dans le paiement de leur abonnement de vouloir bien payer sous le plus bref délai.

COURRIER DE ST-HYACINTHE.

Jeudi, 25 Juin, 1863.

Les honorables Dorion et Holton ont en fin pu se faire élire dans le Bas-Canada; le premier a été accepté par les électeurs d'Hochelega et le second par ceux de Chateauguay.

Le seul ministre bas-canadien qui soit encore sans mandat est l'hon. ministre des travaux publics, M. Drummond, qui n'a pu trouver dans son ancien comté de Rouville le soutien, la sympathie et la confiance qu'il sollicitait.

Les élections sont terminées bientôt; sous peu de jours nous saurons quelle sera la représentation nationale pour le prochain parlement, et quel sera son esprit, quelle sera sa politique.

Le maintien d'un gouvernement formé sous les auspices du Haut-Canada et contre la pratique constitutionnelle dont nous avons joui depuis l'Union serait la consécration d'un principe qui à son caractère d'hostilité au Bas-Canada, joint encore celui de l'inconstitutionnalité, admise au profit du Haut-Canada, qui lui a donné naissance.

L'élection du comté de Shefford s'est terminée par la défaite de M. Bessette et par le triomphe de l'hon. M. Huntingdon. L'on trouvera dans notre bulletin électoral du jour les détails de la votation pour les deux jours.

C'est avec une bien douce joie dans le cœur que le Canadien voit le retour de la glorieuse fête de son patron. Ce n'est pas sans éprouver de vives émotions qu'il voit flotter dans les airs ces étendards et ces emblèmes, qu'il entend ces chants nationaux qui sont pour lui si riches en souvenirs; ce n'est pas non plus sans un juste sentiment de fierté qu'il entend rappeler ses gloires du passé et faire des vœux pour un futur plein d'espérances.

Le temps était des plus beaux; le soleil versait sur la ville, avec sa lumière, une bienfaisante chaleur, modérée toutefois par une brise légère. Toute la ville dont les rues étaient ornées d'arbres et de branches au vert feuillage offrait un aspect riant.

Nous regrettons le résultat de cette élection à ces deux points de vue; au point de vue de la nationalité et au point de vue de la politique; nous le regrettons parce que le sens pratique et défini se résume dans la triomphante d'un membre d'une administration que nous combattons et que nous répudions.

au nom des intérêts du Bas-Canada et dans la défaite d'un Canadien-Français, d'un caractère irréprochable, d'une intelligence choisie et d'une capacité reconnue.

Les causes de la défaite de M. Bessette sont nombreuses, mais elles peuvent se résumer à deux principales qui sont comme la source des autres. D'abord nous dirons sans crainte et avec connaissance de cause qu'une grande corruption a été exercée par tout le comté et que les amis de M. Huntingdon se sont servis d'influences immorales pour assurer son triomphe.

L'autre cause de la défaite, qui est en partie le corollaire de la précédente, se trouve dans la malheureuse division qui existe entre les Canadien-Français du comté de Shefford et dans l'esprit jaloux de certains supports de M. Bessette.

L'esprit de parti a pénétré dans Shefford et le malheur a voulu que cet esprit fit si vivace, si fanatique en quelque sorte, que l'intérêt général du pays et l'honneur de la nationalité lui furent sacrifiés. On nous prie en grâce de ne pas parler de nationalité dans les élections et pourtant l'antagonisme des races a été une des causes de la défaite de M. Bessette.

Depuis la parti qui était opposé à M. Huntingdon en 1860 a été fractionné, divisé et diminué considérablement par l'élection de 1861. Des votes qui en 1860 avaient été enregistrés pour M. Bessette ont été cette année enregistrés contre M. Blanchard; et on n'a pas osé revenir d'une faute première.

Nous regrettons d'avoir des termes sévères à employer dans cet examen mais nous voulons être vrai avant tout, et préférer la sincérité et la franchise aux susceptibilités de quelques amis ou de quelques adversaires.

C'est avec une bien douce joie dans le cœur que le Canadien voit le retour de la glorieuse fête de son patron. Ce n'est pas sans éprouver de vives émotions qu'il voit flotter dans les airs ces étendards et ces emblèmes, qu'il entend ces chants nationaux qui sont pour lui si riches en souvenirs; ce n'est pas non plus sans un juste sentiment de fierté qu'il entend rappeler ses gloires du passé et faire des vœux pour un futur plein d'espérances.

Le temps était des plus beaux; le soleil versait sur la ville, avec sa lumière, une bienfaisante chaleur, modérée toutefois par une brise légère.

Tout à coup la voix sonore du caon se fait entendre; au même instant on entend résonner dans tous les quartiers de la ville les fanfares militaires. Le peuple se rend sur la place du marché où doit se former la procession. On y voit d'abord quatre personnages qui attirent tous les regards. C'est Jacques-Cartier figuré par M. Jacques; un officier français dans la personne de M. St. Julien; un Sauvage dans un véritable sauvage nous assure-t-on nommé Glandon et enfin le gentil petit St. Jean-Baptiste représenté par un des enfants de M. Clapin.

L'hon. M. Scotte se présenta à l'offrande avec Madame la Mairesse; les dames et messieurs suivants firent la quête: M. R. Raymond et Madame H. R. Blanchard, M. R. St. Jacques et Madame P. Bachand, M. Frs. Tessier, et Mlle. Tessier, M. Jos. Archambault et Mlle. Lucien Archambault. Après la messe le Rev. Messire Godard fit un discours de circonstance dans lequel il étudia avec une véritable science les causes de notre conservation comme peuple et les bienfaits de la foi au milieu de la société.

le défenseur de la Religion et du clergé! Allons donc! Quelle conversion! Quel miracle! Nous nous rappelons malgré nous du chat de la fable qui se venait saint sur ses vieux jours afin de laisser venir à lui les souris que son âge avancé et ses infirmités ne lui permettaient plus d'attraper.

Le Rédacteur du Pays est le chat; les sots qui se laisseront prendre à ses hypocrites déclarations de dévouement envers la religion et le clergé sont les souris. Si le Rédacteur du Pays est si zélé pour les intérêts religieux, pourquoi est-il le chef d'un Institut sur lequel pèsent les censures ecclésiastiques?

Nous avons remarqué durant cette procession les illuminations des demeures de M.M. Cadoret et Kéroack. Plusieurs lampes et lumières emblématiques ornaient le devant de la demeure de M. Kéroack. Quant à la belle demeure de M. Cadoret l'aspect qu'elle présentait mercredi soir était vraiment féérique.

Ainsi fut célébré à St. Hyacinthe le glorieux anniversaire de notre fête nationale. Tous les habitants de cette ville y prièrent par; prêtres, militaires, hommes de profession ou de métier tous se donnèrent la main pour rendre la fête aussi splendide et aussi brillante que possible.

Nous trouvons dans l'Ordre de lundi des suggestions, au sujet de M. le Dr. Meilleur dans lesquelles nous entrons pleinement et que nous souhaitons cordialement voir accepter par l'Exécutif. Le pays a une dette à payer et la pitié de la nation, une satisfaction à se donner.

Il est un vieux et fidèle serviteur du public, un des meilleurs de ces bons citoyens dont notre pays s'honore à juste titre, que nous avons vu avec regret depuis quelque temps, menacé de subir le sort commun de ces hommes dévoués mais modestes qui, après avoir consacré la plus grande partie de leur vie à travailler pour leur pays, ne recueillent pour toute récompense, que l'indifférence et l'ingratitude de leurs compatriotes.

C'est un tort, dont notre pays n'a heureusement pas le monopole, de croire, parce qu'un bon citoyen a usé sa vie à travailler laborieusement dans un bureau public, qu'il a été assez récompensé par le maigre salaire qu'il a si péniblement gagné.

Nous croyons donc remplir un devoir sacré, en rappelant aujourd'hui au public, la position de M. le Dr. Meilleur, et nous croyons donc la circonstance d'autant plus favorable qu'il se trouve une vacance dans le service public, par suite du décès du Dr. Nelson. Nous voulons parler de la place d'Inspecteur des Prisons.

Personne ne mettra en doute, croyons-nous, que M. Meilleur ne soit, sous tous rapports, parfaitement en état de remplir les devoirs de cette charge, et le pays, tout en s'assurant une dette de reconnaissance et d'honneur.

Le Pays revient à la charge sur la nomination du comté de Shefford et se fait le zélé champion et le défenseur dévoué de la Religion. Cette feuille trouve que M. Boucher a plutôt mis à la religion qu'il ne la sert en parlant sur le busting à Waterloo. Le Pays voudrait-il nous dire depuis quand date son zèle pour la religion; la feuille démocratique de la Rue St. Thérèse voudrait-elle nous expliquer la cause de son amour subit et étrange pour notre clergé? Le Pays

le Défenseur de la Religion et du clergé! Allons donc! Quelle conversion! Quel miracle! Nous nous rappelons malgré nous du chat de la fable qui se venait saint sur ses vieux jours afin de laisser venir à lui les souris que son âge avancé et ses infirmités ne lui permettaient plus d'attraper.

Le Rédacteur du Pays est le chat; les sots qui se laisseront prendre à ses hypocrites déclarations de dévouement envers la religion et le clergé sont les souris. Si le Rédacteur du Pays est si zélé pour les intérêts religieux, pourquoi est-il le chef d'un Institut sur lequel pèsent les censures ecclésiastiques?

Nous avons remarqué durant cette procession les illuminations des demeures de M.M. Cadoret et Kéroack. Plusieurs lampes et lumières emblématiques ornaient le devant de la demeure de M. Kéroack.

BULLETIN ELECTORAL. Table with columns: Name, Perrault, Bessette, Durocher, etc. Rows include: St. Victoire, St. Ours, St. Roch, St. Aimé, St. Marcel, St. Robert, Yamaska, etc.

Yamaska. M. Fortier a été élu dans ce comté; son concurrent était M. Smith; la majorité est de 390. M. Fortier est partisan aveugle de l'Administration actuelle.

Chateauguay. La tenacité aveugle de M.M. Taillefer et Clarke à rester sur les rangs lorsque l'intérêt commun et le bon sens demandaient que l'un des deux se retirât à assurer l'élection de M. Holton, le ministre des finances, sans cette bêtise, M. Holton, aurait eu le même sort qu'à Montréal-est.

L'hon. M. Dorion, le Premier pour le Bas-Canada, a enfin trouvé un mandat. Reprise de Soulages et chassé de Temiscouata, la fortune lui a enfin souri à Hochelega, et il a réussi à se faire élire dans ce comté.

L'hon. M. Dorion, le Premier pour le Bas-Canada, a enfin trouvé un mandat. Reprise de Soulages et chassé de Temiscouata, la fortune lui a enfin souri à Hochelega, et il a réussi à se faire élire dans ce comté.

Jacques Cartier.—Battu à Rouville, l'hon. Ministre des travaux Publics, M. Drummond, se réfugia dans Jacques Cartier, où il espère battre M. le Dr. Tassé. Le nomination a eu lieu Lundi. La levée des mains a donné une forte majorité à M. le Dr. Tassé.

Soulages.—M. Duckett l'a emporté sur M. Protost par une majorité de 179. M. Duckett est opposé au ministère actuel. Voilà du renfort pour l'opposition.

Richmond et Wolfe.—La nomination a eu lieu dans ces comtés unis. La candidature de M. de Cazes a été proposée; ses concurrents sont M.M. Webb et Felton. La levée des mains a été en faveur de M. Webb, perdit-il. Il est probable toutefois que M. de Cazes triomphera.

L'Assomption.—M. Louis Archambault a été élu par une majorité de 164. C'est une victoire pour l'opposition et une condamnation de l'acte de destitution-opéré par le ministre dernier, au préjudice de ce même M. Louis Archambault.

L'Élé.—M. Caron a été par une faible majorité. M. Caron est ministériel.

St. Maurice.—M. le Dr. Desaulniers a été défait dans ce comté par une faible majorité, 14, en faveur de son concurrent M. Lajoie. Voilà une défaite regrettable à tous égards.

Division Victoria.—M. Ryan, maire de Montréal a été élu par acclamation dans cette division dont le siège était devenu vacant par l'acceptation de M. Holton du portefeuille de ministre de finance.

Mégantic.—M. Hébert a été battu dans ce comté par une forte majorité. Les tergiversations et les culbutes de ce monsieur ont causé sa défaite. Son successeur est M. Irvine; qui votera contre le ministère actuel.

Shefford.—N'ayant pu nous procurer les détails de la votation des deux jours, pour ce comté, nous ne pouvons donner que les majorités que les deux candidats ont obtenues aux divers polls du comté.

Table with columns: Name, Majorité, etc. Rows include: Maj. pour Huntingdon, Maj. pour Bessette, etc.

Départ de Missionnaires. Les annales de nos missions nous ont habitués depuis longtemps à voir dans l'église du Canada le foyer véritable de ce feu divin, que la Providence alimente, pour répandre la lumière et faire rayonner la charité catholique sur tout le continent de l'Amérique du Nord.

Religieuses de la maison de la Providence.—Les sœurs Brigitte Ennis dite Marie Louise, Catherine, Julie Caron dite Sœur Pierre Baptiste, Philomène Caron dite Sœur Olivier, Denise Bélaire dite Sœur Joseph d'Arminthie, Mary Ann McMenory dite Sœur Frédéric, Cordélie Boucher dite Sœur Hyacinthe, Mary Mathilde Baby dite Sœur Paul Kiki, Les Sœurs de la Providence, qui ont déjà un établissement au Fort Vancouver, dans le Diocèse de Nesqually, ont été appelées par le gouvernement des États-Unis pour prendre la direction d'une maison d'aliénés.

Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie.—Edwige Duvignon dite Veronique du Crucifix, Octavie Lefebvre dite Marie Louise, Catherine O'Neil dite Marie d'Assise, Céline Gravel dite Marie de l'Enfant Jésus, Céline Malhot dite Marie du Sacré Cœur, Hermine Daigneau dite Marie des Sept Douleurs, Elizabeth Mohan dite Marie Edwige, Marguerite Galiveau dite Marie Hélène, Octavie Préfontaine dite Marie Justine, Marguerite Blondin dite Marie de l'Ange Gardien, Rose Sauvé dite Marie Emérentienne, Adeline Archambault dite Marie Euphémie, Rosalie Mallet dite Marie Isidore. Ces sœurs missionnaires vont se joindre à leurs sœurs déjà établies depuis quelques années à Portland, dans l'Archidiocèse d'Oregon Cité. La supérieure Générale de l'Ordre Marie Thérèse de Jésus profite de cette circonstance, pour aller visiter cet établissement lointain; elle se propose de revenir au Canada, l'automne prochain.

Sœurs de Ste. Anne.—Mary Farmer dite Marie Emérentienne, Flavie Fontaine dite Sr. Marie Ronault, Philomène Guay dite Sr. Marie Virginie, Agnès Marceau dite Sr. Marie Praxéte, Céline Perrault dite Sr. Marie de la Croix, Angèle Mainville dite Sr. des Sept Douleurs, Anna Farmer dite Sr. Marie Patrice, Sarah Tucker dite Sr. Marie Catherine de Sœur.

Ces filles courageuses vont porter secours à celles de leurs sœurs qui sont déjà établies à Victoria, Ile de Vancouver, dans le lointain diocèse de Mgr. M. Demers.

Quinze nous écrivions ces lignes sous l'impression d'une douce tristesse, nous nous sentions cependant tout fier pour le diocèse de Montréal de la gloire qui lui revient d'un dévouement si pur. Vous appelez à 2,000 lieues d'ici de faibles femmes qui ne connaissent de ce monde que le jardin de leurs convents! Eh bien! donnez-leur un seul jour et les voilà prêtes à tout quitter. Demain, emportés par le zèle, elles partiront aux premières lueurs de jour, sans bruit, sans emphase autre, que celui du courage, comme aussi sans faux éclat de douleurs, pour aller, si les orages ou les fièvres du tropique les épargnent, consumer leur vie sur les bords sauvages du grand océan, ou s'ensevelir ignorées au fond d'une pauvre mission.

La votation dans ce comté est commencée hier; le résultat a été 302 de majorité pour Webb.

L'Assomption.—M. Louis Archambault a été élu par une majorité de 164. C'est une victoire pour l'opposition et une condamnation de l'acte de destitution-opéré par le ministre dernier, au préjudice de ce même M. Louis Archambault.

L'Élé.—M. Caron a été par une faible majorité. M. Caron est ministériel.

de l'Ouest. — En leur faisant nos adieux et en voyant pour la dernière fois leurs figures, nous ne saurions pas que dire de cette impulsion sublime que la charité catholique donne aux âmes de ces missionnaires ! Ces femmes héroïques n'ont probablement laissé que peu de regrets dans ce monde auquel, d'ailleurs, elles n'appartenaient pas ; mais nous tenons à dire qu'un grand vœu vient de se faire dans les cœurs de tous ceux qui ont connu leur vertu. — Communiqué.

ENQUÊTE DE CONOMER. — Le 22 juin courant, le Comor a tenu une c. qu'on a Acton sur le corps de Paul Aimé Daudelin âgé de cinq ans entier de Charles Daudelin, employé c. devant à l'Asp. à Gaz au séminaire de St. Hyacinthe. Le résultat de l'enquête que l'enfant était à jouer avec ses petits amis sur des billots qui se trouvaient près de la digue du moulin de M. Cushing sur la rivière N.ire et se serait noyé ; le verdict du Juri a été : Noyé accidentellement.

Le Comor est parti aujourd'hui pour se rendre à St. Damase, tenir une enquête sur le corps d'une jeune femme et d'un jeune enfant qui ont été trouvés noyés dans un puit le 24 juin au matin. Nous n'avons encore aucun détail sur ce triste accident.

Le Comor n'a pas encore pu rendre son verdict sur l'enquête en titre sur le corps de Joseph Ovide Montplaisir soupçonné d'être empoisonné à St. Césaire, la majorité du Juri a décidé de faire faire une autre analyse des matières suspectes afin de voir si elle corroborait la première analyse qui est faite et suite le verdict sera rendu, car il a été, d'après la première analyse, trouvée du poison dans l'estomac du dit Ovide Montplaisir. Les renseignements sur cette triste affaire seront donnés plus tard.

La Minerve de samedi donne la notice biographique suivante du Dr. NELSON dont nous annonçons la mort dans notre dernier numéro :

Le Dr. Wilfred Nelson a joué en Canada un rôle proéminent. Dans toutes les carrières qu'il a parcourues, il a fait preuve d'une rare intelligence et d'une indomptable énergie. Doué de ces précieuses facultés, il a toujours été, depuis sa jeunesse, un homme de travail, un homme d'action.

Le Dr. Nelson est mort à 71 ans. Il était le fils d'un officier du Commissariat Anglais. Instruit pour la profession médicale, il fut admis à la pratique en 1811. Il alla s'établir à St. Denis, sur la rivière Richelieu. Dans la guerre qui eut lieu peu de temps après avec les Etats-Unis, il s'enrôla comme volontaire et servit en qualité de chirurgien du Bataillon levé dans ce district. En 1827 il fut élu député de Sorel en concurrence avec le Procureur-Général d'alors, M. Stuart.

Sa carrière politique a été celle d'un patriote désintéressé et éprouvé. Entré en Chambre à une époque où nos compatriotes gémissaient sous un joug de souffrance il travailla à l'amélioration de leur état politique et social.

Il lutta pour la liberté, en bon patriote, 1837 arriva. Il prit les armes et combattit bravement sur les champs de bataille pour l'obtention des droits et des libertés qu'il avait invoqués en parlement.

A la tête d'une petite troupe d'insurgés, il remporta la victoire, à St. Denis. Quand l'arrivée du colonel Wetherall et de ses soldats eut rendu toute résistance inutile, il prit la fuite, pour éviter de tomber entre les mains du vainqueur. Il passa à travers les forêts et suivit des routes obscures et détournées. Il fut capturé sur la frontière, dans un village, où il s'était arrêté, fatigué par la course, les pieds meurtris, tout décharné, et presque mort de faim.

Tant de courage, de bravoure et de résolution ; tant de dévouement à la cause de la liberté et des droits de ses compatriotes, lui gagnèrent le respect et l'estime de tout le monde. Ses ennemis eux-mêmes rendirent hommage à ses vertus civiques et guerrières.

Le Dr. Nelson tombé au pouvoir des vainqueurs, fut exilé à la Bermuda. Lors qu'il fut relâché, il s'établit à Plattsburg, en attendant l'amnistie. Quand celle-ci fut prononcée, il s'empressa de revenir dans sa chère patrie et s'établit à Montréal où il a toujours résidé jusqu'à sa mort.

En 1844, il consentit à rentrer dans la députation du Bas-Canada et fut élu dans Richelieu. Il continua à représenter ce comté durant deux parlements. Au troisième, il refusa de briguer de nouveau les suffrages de ses anciens et fidèles électeurs.

Les concessions faites par l'Angleterre après les troubles de 37 et 38, avaient modifié profondément les conditions de notre régime politique. Le Dr. Nelson en fut l'effluve, comme le générateur des meilleurs citoyens de l'époque. Il accepta le gouvernement responsable comme un grand progrès, et il travailla consciencieusement à le maintenir et à le faire fonctionner.

En 1851, il fut nommé Inspecteur des Prisons. Il porta dans cette nouvelle carrière le même zèle, la même énergie, le même travail. Sa profession le rendait apte à remplir un poste semblable. Mais ce n'était pas assez pour lui. Il étudia les systèmes de prisons et de pénitentiaires qui existent en Europe et en Amérique, afin de pouvoir se rendre plus utile à ses concitoyens, dans sa nouvelle sphère d'action. En 1859 il fut nommé Président du Bureau des Inspecteurs.

La philanthropie du Dr. Nelson est devenue proverbiale, parmi nous. En 1847, il exposa sa vie plusieurs fois pour sauver celles des pauvres immigrants malades de la fièvre. Pendant les années d'épidémie, il rendit aussi de très-grands services comme Président du Bureau de Santé. Il a été élu une ou deux fois Président du Collège des Médecins et des Chirurgiens du Bas-Canada.

Deux fois, il eut l'honneur d'être choisi pour Maire de la ville de Montréal. Pendant toute sa vie, le Dr. Nelson a maintenu sa réputation au-dessus des attaques de la malice et de l'envie. Son intégrité n'a jamais été mise en suspicion par qui que ce soit. Il sera cité dans l'histoire comme un des plus beaux caractères de notre histoire et on pourra le donner comme modèle à la postérité.

Une correspondance signée Verdier, reçue trop tard pour ce numéro, paraîtra mercredi soir.

CORRESPONDANCES.

St. Camille, comté de Wolfe, 15 juin, 1863.

M. le Rédacteur.

Ici comme partout ailleurs la grande question du jour est notre élection, et je crois que nous avons un grand droit d'y prendre une part active par l'opinion que l'on a des hommes que la Providence a bien voulu placer à la tête de notre gouvernement et du danger qui menace le Bas-Canada dans les circonstances actuelles. Vous avez appris sans doute que les candidats pour nos comtés-unis de Richmond et de Wolfe, étaient MM. Webb, Felton et Richard, et que ce dernier avait accepté la lutte sur les instances de M. DeCazes et des électeurs de ce comté.

M. DeCazes, comme vous le savez, avait accepté la lutte dans les comtés-unis de Drummond et d'Arthabaska, pour une proposition qu'il avait reçue en chambre de l'Enfant-Terrible et, sur son invitation, M. DeCazes avait accepté, non pas dans la grande espérance de l'emporter sur M. Dorion, car il connaissait d'avance qu'il lui était presque impossible de vaincre M. Dorion dans son comté ; mais dans le seul but d'augmenter la popularité qu'il possédait, et le résultat de l'élection va nous montrer que ses espérances ont été bien réalisées. Au commencement de la lutte, les apparences donnaient 15 contre 1 à M. Dorion, et la candidature de M. DeCazes lui en a attiré un certain nombre, et a placé à peu près la moitié des électeurs dans une espèce de neutralité. Je considère, M. le Rédacteur, que la défaite de M. DeCazes est une espèce de gloire, puisque le devoir d'un homme qui aime son pays n'est pas de gagner à tout prix, mais de combattre, et c'est ce qu'a fait M. DeCazes en cette circonstance et son combat a été un combat loyal et je vois aussi qu'il n'est défait là que pour un certain temps et non pour toujours.

Quoiqu'en dise le Défricheur, je considère la lutte que M. DeCazes avait entreprise bien moins imprudente et plus glorieuse que celle que son rédacteur avait entreprise à Maskinongé il y a quelques années contre M. Caron. Je reviens donc, M. le Rédacteur, au principal sujet pour lequel j'ai en l'intention de réclamer un petit espace dans une des colonnes de votre journal. Mon seul but est donc de remercier M. Richard de la belle action qu'il vient de faire, action qui l'a fait apprécier des électeurs du township de Wotton et de ceux des townships voisins qui s'y trouvaient réunis.

Hier à l'issue de la messe M. DeCazes s'est rendu à Wotton, pour expliquer à ses anciens électeurs le motif qui l'avait engagé à lutter avec M. Dorion, et dans cette occasion M. Richard et les électeurs ont manifesté le regret de voir M. DeCazes en dehors de la liste des membres de l'Assemblée Législative de cette province, et je vous avoue avec reconnaissance tout en reconnaissant la chance d'une victoire, que M. J. B. Richard a fait le sacrifice de sa candidature à M. DeCazes. Sans doute vous reconnaîtrez, M. le Rédacteur, que cette conduite est une des plus loyales que l'on puisse trouver de nos jours et je désirerais en cette circonstance que ma plume fut capable de donner les éloges les plus détaillés au crédit de M. Richard. Mais, vu mon incapacité, je laisse à vos lecteurs le droit de reconnaître en cette généreuse action, tout le mérite qui caractérise encore davantage M. Richard. Et de ja les électeurs du comté de Wolfe sont unis pour ne faire qu'un cri, qu'une voix, et qu'un hurra ! pour M. DeCazes. L'accueil que M. DeCazes a reçu ici est la vraie image de l'Enfant Prodigue, non pas dans son égarement, mais dans sa réception.

ST. VALÉRIEN DE MILTON, 22 juin, 1863.

Mon cher Rédacteur,

Laissez moi donc un tout petit espace dans vos colonnes pour quelques remarques que je crois devoir faire sur des faits qui se sont passés sous mes yeux, à Milton, samedi dernier.

Vous avez vu, comme moi, M. Fontaine, rédacteur, dit-on, d'un journal inconnu par ici, se tenir aux polls de Milton, et se conduire là comme un homme qui se plaît à insulter des personnes dont tout le tort, à ses yeux, est d'être respectables. Il y a longtemps que je voulais connaître ce M. Fontaine ; mais je vous avouerai que j'ai été peu flatté de sa connaissance ; j'ajouterais que dans son intérêt il n'aurait jamais dû mettre les pieds dans notre township.

Samedi, après-midi, M. Fontaine est une lumineuse idée, une idée d'un homme de bien. Voyant que les partisans de M. Bessette arrivaient en foule pour voter il se mit à les assementer tous, sans en excepter un seul. M. Fontaine jouait avec le serment comme l'on joue avec un objet quelconque et cela pour montrer qu'il avait de la tête ! Les vieillards aux cheveux blancs et les hommes les plus connus et les plus respectables du township n'étaient pas exemptés de la manie de M. Fontaine, de la rage furieuse de ce jeune pédant qui croit pouvoir venir nous faire la loi, à nous, parce qu'il a été reçu avocat l'été dernier.

Une autre folie de M. Fontaine a été le discours qu'il a prononcé samedi soir à Milton après la clôture du poll. Vous aviez réussi, M. le Rédacteur, dans une improvisation patriotique, à tranquilliser les esprits que la lutte avait excités ; mais M. Fontaine, en vous répliquant, avec cette indécence et cette ignorance des lois les plus élémentaires de la politesse, fut si peu heureux qu'il lui fallut se taire et descendre du busting *gras Jean* comme on dirait. Démenti dans ses avancées par plusieurs personnes de l'auditoire, désertées par le reste, il put se convaincre de cette vérité qu'il n'aurait jamais dû oublier : qu'un insulter n'est jamais bien vu eulle part et encore moins à la campagne dont les habitants sont toujours polis.

Acceptez, M. le Rédacteur, les salutations empressées d'un ami de MILTON.

Nouvelles et Faits Divers.

En conséquence de la fête de St. Pierre Le Coturier ne paraîtra qu'une fois la semaine prochaine, mercredi midi.

La Gazette de Montréal, du 25, faisant les calculs des membres déjà élus et de ceux à élire encore dit qu'il y a 60 représentants d'élus dans le Bas-Canada et 61 dans le Haut. Il reste donc 5 membres à élire dans le Bas-Canada et 4 dans le Haut.

Sur les 60 représentants du Bas-Canada 32 doivent être classés dans l'opposition et 15 dans le parti ministériel. Les 13 autres sont indépendants.

Sur les 61 représentants du H. C. 36 sont ministériels, 17 oppositionnistes, et 8 indépendants. Ce qui donne pour la représentation des deux provinces 51 ministériels et 49 de l'opposition. Sur les 9 candidats à élire encore la Gazette en donne 3 au ministère et 6 à l'opposition.

Le lecteur aura une idée de la position actuelle des deux partis en ajoutant à la liste de l'opposition les indépendants qui ne veulent pas être classés dans l'opposition régulière mais qui ne peuvent soutenir le présent ministère.

Les officiers et soldats de la compagnie No 1 d'infanterie de St. Hyacinthe ont présenté hier au sergent Reilly une superbe canne en jone sur la poignée de laquelle se trouvent gravés ces mots : "Présentés au sergent-major Reilly G.C., par les officiers et soldats de la compagnie No 1 d'infanterie de St. Hyacinthe, 24 juin 1863.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que nous étions mal informés quand nous annoncions dans notre dernier numéro que l'ordre n'avait pas été maintenu au poll de Verchères, à l'avantage des deux partis. Nous tenons de plusieurs personnes que tout s'est bien passé et qu'aucune plainte fondée ne saurait être faite.

La Brigade du Feu de St. Hyacinthe, ira tirer à la cible, etc., dimanche le 28 du courant, sur la terre de M. Félix Robitaille, le départ sera à 1 heure, P. M., de l'arsenal.

- 10.—Tir à 300 verges.
20.—Marche et saut sur une jambe.
30.—Saut à la course.
40.—Saut au repos.
50.—Course de 100 verges.
60.—Course de 300 verges.
70.—Lancer le gros marteau, long manche.
80.—Lancer le gros marteau, manche court.
90.—Course au sac.
100.—Jeu au palet.
110.—Jeu au cricket.
120.—Jeu de ballon (foot ball).

La Gazette Officielle de samedi dernier nous fait connaître que Son Excellence le Gouverneur-Général a nommé M. Pierre Rogner d'Iberville, Percepteur du Revenu pour le District d'Iberville, au lieu et place de Didace Tasse, Ec., qui a été démis. Cette nomination est suivie de celle de M. Philibert Beaudoin, notaire d'Iberville comme Greffier de la Cour de Circuit du comté d'Iberville, comme remplaçant aussi de M. Tasse.

Jeudi dernier, après la fermeture du premier jour de poll, à Saint-Ferdinand d'Halifax, comté de Megantic, un certain nombre de personnes de cette localité se prirent de querelle à propos d'une discussion sur les hommes ou mauvaises qualités d'un cheval. Une bataille générale s'engagea, et dans la chaleur de la lutte une pierre lancée par quelqu'un alla frapper M. Thomas Sheridan, sur le derrière de la tête. Celui-ci qui ne prenait pas part à la querelle et qui marchait tranquillement à quelque distance avec des amis, fut malheureusement tué presque instantanément. — Journal de Québec.

Pendant le coup de vent, vendredi après-midi, dit l'Ordre, quatre soldats du 16ème. Regt., s'embarquaient dans un canot pour aller à l'île Ste. Hélène rejoindre leur bataillon ; comme ils arrivaient entre cette île et l'île Ronde, leur embarcation fut emportée par le courant et chavira presque instant. Deux des militaires se noyèrent, le troisième se cramponna au canot et fut ainsi transporté par le courant jusqu'à Longueil où on vint à son secours ; le quatrième fut sauvé par un de ses confrères qui, de l'île, avait été témoin du naufrage et qui malgré toute la diligence qu'il y mit, ne put arracher aux flots qu'une seule de leurs victimes.

JEFFERSON DAVIS SUR L'ÉDUCATION. — La lettre suivante a été lue dans une réunion de la Southern Educational Convention tenue à Columbia (Caroline du Sud), que M. Jefferson Davis avait été invité à présider.

Messieurs : — J'ai reçu avec plaisir l'invitation d'assister à la réunion convoquée à Columbia pour délibérer sur les meilleurs moyens de procurer aux écoles et aux collèges des livres d'étude et de propager l'éducation dans les Etats Confédérés. Cet objet a toutes mes sympathies, et est depuis bien des années le sujet de mes sérieuses préoccupations. Il serait difficile d'estimer trop haut l'influence des livres d'éducation primaire sur le développement du caractère et de l'esprit. Notre forme de gouvernement ne peut convenir qu'à un peuple vertueux et intelligent et il ne saurait y avoir de devoir plus impérieux pour la génération qui passe que de parvenir à la culture morale, intellectuelle et religieuse de celle qui lui succédera. Enthèse générale, on peut, suivant moi affirmer avec certitude que toute véritable grandeur repose sur la vertu, et que la religion est chez un peuple la source et l'aliment de la vertu. Les premières impressions que reçoit l'esprit de la jeunesse sont au cours ultérieur de la pensée, ce que sont les sources à la rivière qui en découle et je suis heureux de savoir que la tâche de conserver dans leur pureté ces sources morales est dévolue à des hommes si capables de la remplir dignement. C'est avec un sincère regret que je me vois privé de me joindre à vous, et je vous prie de croire que c'est être pour moi un vif plaisir de partager vos travaux.

PROVINCE DU CANADA, District de St. Hyacinthe, 5

COUR DE CIRCUIT.

St. Hyacinthe, le quinze jour du mois de Juin, mill huit cent soixante et trois.

No. 710.

EDOUARD GIRARD, ci-devant du Township d'Acton, dans le District de St. Hyacinthe. Demandeur.

FRANÇOIS CHARET, ci-devant commerçant du dit Township d'Acton, maintenant résidant dans les Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné sur motion de M. H. CARANA, Avocat du Demandeur, en ce qu'il appert par le rapport de François-Xavier Laforce, un des Juges de la Cour supérieure du Bas-Canada, que le défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ainsi un défaut de la part de St. Hyacinthe, et qu'il y possède néanmoins des biens immeubles dans le dit District, que le dit Défendeur soit, par un avisement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelle publié à St. Hyacinthe appelé "Courrier de St. Hyacinthe," et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelle publié à Montréal appelé "Montreal Herald," notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avisement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au Demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

L. G. DE LORMIER, G. C.

SALISBURY BROS. & CO., No. 37 Rue Dorrance, 67 RUE WEYBOSSET, PROVIDENCE, R. I., PROPRIÉTAIRES DE UNE DES PLUS CONSIDÉRABLES MANUFACTURES DE BIJOUTERIES DES ETATS DE L'EST, Prenant la liberté d'attirer l'attention du Public sur les PRIX EXTREMEMENT BAS AUXQUELS ILS OFFRENT LEURS EFFETS ! Dépassant de beaucoup les Manufactures Domestiques et Étrangères sous le rapport de L'ÉLEGANCE ET DE LA DUREE REELLE ! A SAVOIR : Pour QUINZE PIASTRES, nous expédions, bien étagés, et emballés en bon ordre, l'énorme quantité de Bijouterie suivante, égal en fini à aucun galvanisme, et ne pouvant être reconnu de l'or que par l'essai des acides : 4 Chaînes à Veste, émaillées ; 2 Épinglettes Florissantes unies ; 4 Pendants d'Iberville assortis ; 2 Épinglettes broche-torse ; 4 Pendants d'Orléans assortis ; 2 Épinglettes unies ; 4 Pendants d'Orléans assortis ; 25 Bagues de Dames, deux carats et une variété de patrons ; 50 Emblièmes de l'Union ; 50 Épingles de charmes, unies et imitation de corail ; 2 Lomets doubles, bien tournés ; 6 Épinglettes courbées ou en S, pour perruque ou cheveux ; 72 Lomets assortis, en or, en argent, etc., et 6 Bracelets, — tout pour quinze piastres. Un assortiment de cette qualité, placé dans les mains de quelqu'un un peu intelligent, devrait rapporter en détail, au moins cent piastres.

Des Catalogues renfermant d'amples informations et les prix des effets seront fournis sur demande. Ordes par la MAILLE, le TELEGRAPH ou l'EXPOSÉ, respectivement sollicités.

SALISBURY BROS. & CO., 37 Dorrance & 67 Weybosset Sts. PROVIDENCE, R. I. 6m. 15 Juin 1863.

AVIS PUBLIC.

Je donne avis public, que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. J. B. CHARPENTIER. St. Hyacinthe, 15 Juin 1863.

CONSEIL DE VILLE DE ST. HYACINTHE.

Séance du 5 Juin 1863. Présents : — Son Honneur le Maire, Messieurs Bayard, Bess, Desaulles, Langellier, Malhot, Picard et Restler.

CONFORMÉMENT à l'avis donné à la dernière séance, M. Restler fait motion : M. Pierre Soly de démolir la partie de sa maison, située au coin des rues Girod et St. Denis, qui menace ruine, dans l'espace de vingt jours après la notice donnée, et qu'à son défaut de démolir la dite partie de la dite maison dans le temps sus-mentionné, le dit inspecteur de la ville la fasse démolir aux frais et dépens du propriétaire. Secondé par M. Desaulles. — Agréé. E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Secrétaire-Trésorier.

Je soussigné, certifie que l'extrait ci-dessus est conforme au livre des délibérations du Conseil de Ville de St. Hyacinthe. E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Secrétaire-Trésorier, Bureau du Secrétaire-Trésorier, St. Hyacinthe, 5 juin 1863.

NOUVEAU SALON DE BARBIER.

ALEXIS TIFFAULT, informe les messieurs de St. Hyacinthe, qu'il vient d'ouvrir un Salon de Barbier, rue Mondor, maison de Charles Vidal. Il s'est adjoint un excellent ouvrier qui donnera entière satisfaction aux messieurs qui voudront bien l'honorer. M. TIFFAULT se charge d'aller à domicile faire la barbe aux personnes qui requerront sa présence. St. Hyacinthe, 18 mai 1863. 1 a

MARCHANDISES NOUVELLES !!

H. J. DOHERTY,

(ANCIENNE DEMEURE, CÔTÉ NORD.)

PLACE DU MARCHÉ.

H. J. DOHERTY. Vient justement de recevoir un superbe assortiment de Coupoux de Facture pour hommes et enfants.

H. J. DOHERTY. Suit toujours le système de vendre pour Argent comptant et à petit profit.

H. J. DOHERTY. A le plus grand assortiment de Marchandises de Coton qu'il vaud à peu de profit et presque au prix coûtant, ses achats ayant été faits avant l'augmentation des prix dans le Coton. Cet assortiment consiste en : Drills de Coton Bleu, Denims de Coton Bleu, Cotonn Barrés, Shirts, &c., &c. Et tous autres articles trop nombreux pour être énumérés.

H. J. DOHERTY. Vient justement de recevoir un grand assortiment de ROTTINGS, et SOULIERS pour femmes et enfants.

1000 lbs. de Coton à tisser, blanc et de couleur, légèrement endommagé, à vendre à bas prix.

N'oubliez pas de visiter le Magasin de H. J. Doherty avant d'aller ailleurs. H. J. DOHERTY. St. Hyacinthe, Mai 1863.

ELECTIONS ! ELECTIONS !! ELECTIONS !!

V. COTE,

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES.

